



55 p. 21
may
647

Messieurs de Geneve, ayant jugé necessaire de reparer un de leurs
 Temples situe en un village nommé Buffey dependant en matiere
 Ecclesiastique de leur jurisdiction, ils commanderent au Ministre du
 lieu d'exhorter le peuple à une collecte volontaire. Ce que le peuple
 ayant fait, le Temple en a esté reparé, & Mess. de Geneve firent mettre
 leur armoy sur ledit Temple. Le Senat de Chambri, qui est le
 Parlement de Savoye, ayant entendu ceste affaire, poussé par doute
 par perfonner malintentionnés, a fait saisir ce Ministre, nommé **Mauf.**
Fontaine, & l'a condamné en à faire abattre de ses armes
 de Geneve, ou bien à demeurer en prison, avec injonction d'une amende
 de 300 livres. Lesdits Seigneurs de Geneve ne pouvant consentir
 à la demolition de susdites armes, & sçavoir que cela est de leur
 droit, & pour la consequence, ont envoyé deux de leur corps pour
 remonstrer audit Senat leur droit. Mais en vain. De sorte qu'ils
 se voyent obligés de se reconnoître à Madame la Duchesse de Savoye,
 & pour cet effet supplient tres humblement S. A. de leur favoriser
 d'une lettre de recommandation, en laquelle il plaise à Monseigneur
 de témoigner l'affection qu'il a pour ceste bonne Republique, & prier
 Madame la Duchesse de Savoye de vouloir traiter ces mess.
 favorablement, & relascher ledit Pasteur. Lesdits Seigneurs de Geneve
 se promettent, lors pource même de leur sejour à la Cour, que
 que la sainte Religion ne prendra point, & que Madame la
 Duchesse leur donnera contentement.

Hug. 31

Memoire pour
l'affaire de Genes

Monsieur de Ruyter et
Supplie de'n faire convenir
S. A. & en suite, selon
l'ordre de Monsieur Lemoy,
expedier le suddite, selon
l'intercession



Monsieur

Vous sçavez de' long temps, qu'il n'y
a rien plus important qu'un loüiten-
d'affaires. Voy ne trouvez pas donc
escharge, que je soye deveset à vostre porte.
S'il s'agissoit de mes interets particuliers
voy ne serois par affieyé de moy de ceste façon
Mais puis qu'il s'agit de ceux d'une ville
& d'une confiderable, qui merite d'estre servie,
& qui exige toute sorte de personnes de bien,
je forme mon naturel, & perds la bonte d'insten-

Aug. 37

J'ose dire, Monsieur, que vous devez avoir
de l'inclination pour une ville, en laquelle
votre Nom est de haute prix. Je laiffay sur
un Memoire de l'affaire de laquelle il s'agit
à un de vos Commis. Mais cestuy est plus
particulier, & donne en mesmes termes que me
sont espris. Je vous supplie tres humblement
de prendre la peine, Monsieur, de rafraichir
la memoire à S. A. Je m'assure que vous
tirer de la bonté de Monsieur le Duc le
ordre necessaire, & que votre promptitude
à obeyer vous inspirera un double benefice
dans l'acceleration, qui est passionnément
souhaitée par les Meilleurs. Et vous en
tesmoigneront leur reconnaissance si ceste expédition
pourroit

pourroit estre presé pour le lendemain, pour
l'envoyer par ces Messieurs, vos amatores
de beaucoup Vostre affection que ceste bonne ville vous
en aura le pay, Monsieur, qui vous sçavez
en perfection Vostre dévotion de bonne grace. Je vous
conjure par votre propre gloire, de vous en faire voir
la pratique en ceste occasion, & que je puisse avoir
la copie de la lettre de laquelle S. A. voudra
gratifier ces Messieurs, qui ont autant de dévotion
pour la Maison de pour la personne, qu'on en
sçavoir avoir en ce pays. Je vous supplie de me
faire l'honneur de venir, Monsieur, qui j'en ay une
ardente pour votre service, & beaucoup de
regret d'avoir de vous sçavoir pour votre haute
vertu, etant d'ailleurs plus qu'un homme en monde

Monsieur
Ce 19. May 1642
De Leiden

Vostre tres humble & plus
deffiant serviteur
Spanheim

A Monsieur

Monsieur de Ruytchen
Conseiller & Secrétaire de Sa
Majesté de France.